ELECTIONS MUNICIPALES - MESURES SANITAIRES

Conformément aux instructions des circulaires ministérielles (INTA2007053C du 9 mars 2020), la Ville de Meulan-en-Yvelines a pris toutes les mesures d'hygiène nécessaires afin de permettre de voter en sécurité et dans les meilleures conditions sanitaires.

Comme pour chaque élections, les bureaux de vote seront désinfectés avant, pendant et après les scrutins.

